

rapprochées, d'autres pierres, qui donnaient aux voyageurs la facilité de monter à cheval sans le secours de personne.

Comme il vit que le peuple le comblait de louanges pour tous ces travaux, et paraissait disposé à lui donner toutes les preuves de bienveillance qu'il pourrait désirer, il dit un jour, dans une de ses harangues publiques, qu'il avait à demander au peuple une seule grâce, dont l'obtention lui tiendrait lieu de tout, et dont le refus n'exciterait de sa part aucune plainte. Tout le monde crut qu'il allait demander le consulat; on imagina même qu'il voulait le réunir avec la charge de tribun : mais le jour des comices consulaires, au milieu de l'attente générale, il parut au champ de Mars; menant Fannius par la main, et, secondé de tous ses amis, il sollicita pour lui le consulat. Cette brigue emporta la grande pluralité des suffrages; Fannius fut élu consul, et Caius nommé tribun du peuple pour la seconde fois, sans l'avoir ni sollicité ni demandé, et par le seul effet de l'affection du peuple. Mais voyant que le sénat ne dissimulait plus sa haine contre lui, que le consul Fannius lui-même se refroidissait à son égard, il rechercha de nouveau, par d'autres lois, la faveur du peuple : il proposa d'envoyer des colonies à Tarente et à Capoue, et d'étendre à tous les peuples latins le droit de bourgeoisie.

Le sénat, craignant qu'il n'acquît enfin un pouvoir qui le rendrait invincible, essaya un moyen nouveau, et jusqu'alors sans exemple, de détourner la faveur du peuple : ce fut de flatter à son tour la multitude et de chercher à lui complaire dans les choses même les moins justes. Parmi les collègues de Caius était Livius Drusus, qui, par la bonté de son naturel et l'excellente éducation qu'il avait reçue, n'était inférieur à aucun des Romains, et qui, par son éloquence et par ses richesses, pouvait le disputer aux plus puissants, aux plus estimés d'entre eux. Les principaux de Rome, s'adressant à lui, le conjuraient de s'opposer à Caius et de s'unir avec eux et contre lui, non en cherchant à forcer l'inclination du peuple ou en résistant à ses volontés, mais en employant toute l'autorité de sa charge à lui complaire, à lui accorder des choses dont le refus aurait pu attirer la haine à celui qui l'aurait fait, mais eût été bien plus honorable pour lui. Livius, abandonnant donc au sénat l'exercice de son tribunat, fit des lois qui, sans offrir aucun motif d'honnêteté et d'utilité, n'avaient d'autre but que de surpasser Caius en complaisance et en flatterie pour le peuple, comme dans

les comédies les poètes rivalisent entre eux à qui divertira le mieux le spectateur.

Cette conduite fit voir évidemment que le sénat était irrité, non contre les lois de Caius, mais contre sa personne, et qu'il voulait ou le faire périr, ou le réduire à un état de faiblesse dont les sénateurs n'eussent rien à craindre. Caius avait proposé l'établissement de deux colonies, qu'il composait des citoyens les plus honnêtes, et le sénat l'avait accusé de vouloir corrompre le peuple : Livius ordonna d'en établir douze, chacune de trois mille citoyens indigents, et les sénateurs appuyèrent sa loi. Caius avait assujéti à une rente annuelle pour le trésor public les terres distribuées aux citoyens pauvres, et le sénat en avait pris sujet de le haïr, comme corrupteur de la multitude : Livius déchargea les terres de cette imposition, et le sénat lui en sut gré. Caius avait accordé le droit de citoyen à tous les peuples du nom latin, et cette concession avait déplu au sénat : Livius défendit qu'on frappât de verges tout soldat latin, et sa loi fut vivement soutenue par le sénat. Aussi Livius, toutes les fois qu'il haranguait le peuple, avant de proposer ses lois, disait-il qu'elles avaient l'approbation du sénat, qui n'avait rien tant à cœur que l'intérêt du peuple. Le seul avantage qui en résulta, c'est que le peuple devint plus doux envers le sénat; qu'à cette haine ancienne qui rendait tous les nobles suspects à la multitude, Livius fit succéder des sentiments de modération, qu'il éteignit toute son animosité et lui persuada que c'était par les conseils du sénat qu'il proposait toutes ces lois, dont le seul but était de complaire au peuple et de le satisfaire. Ce qui donnait surtout à la multitude la plus grande confiance dans l'affection et dans la probité de Drusus, c'est qu'il n'était jamais pour rien dans ses lois et qu'il n'en retirait aucun avantage. Il nommait toujours d'autres commissaires que lui pour l'établissement des colonies, et il ne voulut jamais se charger de l'emploi des deniers publics; au lieu que Caius s'attribuait la plupart et les plus importantes de ces commissions.

Rubrius, un des tribuns du peuple, ayant proposé par une loi le rétablissement de Carthage ruinée par Scipion, et cette commission étant échue par le sort à Caius, il s'embarqua pour conduire cette nouvelle colonie en Afrique. Drusus, profitant de son absence, s'éleva plus ouvertement contre lui et s'attacha davantage à gagner le peuple, surtout par ses déclamations contre Fulvius, ami intime

de Caius, et nommé commissaire avec lui pour le partage des terres. C'était un esprit inquiet, mortellement haï du sénat et suspect même au parti contraire, parce qu'il passait pour s'entendre avec les alliés du peuple romain et pour exciter secrètement à la révolte les peuples de l'Italie. Ces soupçons n'étaient fondés sur aucune preuve certaine, ni même sur aucun indice; mais ils acquéraient de la vraisemblance par la conduite de Fulvius, qui ne prenait jamais de parti raisonnable et qui se montrait toujours l'ennemi de la paix. Ce fut la principale cause de la perte de Caius; il partagea la haine qu'on portait à Fulvius; et lorsque Scipion l'Africain fut trouvé mort dans son lit, sans aucune cause apparente d'une fin si subite, les traces de coups qu'on aperçut sur son corps, suite de la violence qu'on avait exercée sur lui, en firent accuser Fulvius, qui s'était déclaré l'ennemi de Scipion, et qui ce jour-là même l'avait insulté dans la tribune. Caius lui-même ne fut pas à l'abri de tout soupçon. Un attentat si horrible commis sur le premier et le plus grand des Romains ne fut point vengé, et l'on ne fit aucune recherche pour en découvrir les auteurs. Le peuple s'y opposa et arrêta toute poursuite, de peur que les informations ne donnassent des preuves contre Caius; mais cette mort était arrivée quelque temps auparavant.

Caius était encore en Afrique, occupé du rétablissement de Carthage, qu'il avait nommée Junonia, lorsque les dieux lui envoyèrent plusieurs signes funestes pour le détourner de cette entreprise. La pique de la première enseigne fut brisée par l'effort d'un vent impétueux et par la résistance même que fit l'officier pour la retenir. Cet ouragan dispersa les entrailles des victimes qu'on avait déjà posées sur l'autel, et les transporta hors des palissades qui formaient l'enceinte de la nouvelle ville. Des loups vinrent arracher ces palissades et les remportèrent fort loin. Malgré ces présages, Caius eut ordonné et réglé en soixante-dix jours tout ce qui concernait l'établissement de cette colonie; après quoi il s'embarqua pour Rome, où il a vait appris que Fulvius était vivement pressé par Drusus et que les affaires exigeaient sa présence. Lucius Opimius, homme très attaché à l'oligarchie et puissant dans le sénat, qui l'année précédente avait été écarté du consulat par la brigade que Caius avait faite pour Fannius; Opimius, dis-je, soutenu cette année par une faction nombreuse, ne pouvait manquer de l'obtenir; et l'on ne doutait pas qu'une fois consul il ne renversât Caius, dont la

puissance commençait à s'affaiblir, parce que le peuple, environné des gens qui ne s'étudiaient qu'à lui plaire et dont le sénat approuvait toujours les propositions, le peuple, dis-je, était rassasié de ces lois populaires.

Caius, à peine rentré dans Rome, quitta la maison qu'il avait sur le mont Palatin pour aller prendre au-dessous de la place un logement qui annonçait plus de popularité, parce qu'il était dans un quartier habité par des citoyens pauvres et obscurs. Il proposa ensuite le reste de ses lois, résolu à les faire ratifier par les suffrages du peuple. Comme il se rassemblait autour de lui une foule nombreuse, le sénat engagea le consul à renvoyer tous ceux qui n'étaient pas naturels romains. Cet ordre, aussi étrange qu'inusité, par lequel il était défendu à tous les alliés et amis du peuple romain de se trouver dans la ville pendant un certain nombre de jours, ayant été publié à son de trompe, Caius fit afficher une protestation contre la défense du consul, dans laquelle il promettait aux alliés protection et secours s'ils voulaient rester dans Rome, mais il ne fit rien pour eux, car, ayant vu un de ses amis et de ses hôtes traîné en prison par les licteurs du consul, il ne prit point sa défense et passa



FIG. 60. — Gladiateur.

outre, soit qu'il craignit de faire connaître par une tentative inutile l'affaiblissement de son pouvoir, soit, comme il le disait lui-même, qu'il ne voulût pas donner à ses ennemis le prétexte qu'ils cherchaient de prendre les armes et d'en venir à des voies de fait. Il eut cependant, à l'occasion suivante, une dispute avec ses collègues. On devait donner au peuple un combat de gladiateurs sur la place publique; et la plupart des magistrats avaient fait dresser autour de la place des échafauds qu'ils voulaient louer. Caius leur ordonna de les ôter, afin que les citoyens eussent les places libres pour voir le spectacle sans payer. Aucun des magistrats n'ayant obéi à cet ordre, Caius attendit à la veille des jeux, et pendant la nuit, ayant pris avec lui tous les ouvriers dont il pouvait disposer, il fit enlever ces échafauds; et le lendemain il montra au peuple la place vide, d'où il pourrait voir les jeux à son aise. Cette action lui donna dans le peuple la réputation d'un homme de courage :

mais ses collègues en furent offensés et le regardèrent comme un esprit audacieux et emporté. On croit même qu'elle lui fit manquer un troisième tribunat : non qu'il n'eût obtenu la pluralité des suffrages, mais on prétend que les autres tribuns en firent un rapport infidèle et faux ; mais le fait ne fut pas avéré dans le temps.

Caïus ne sut pas supporter ce refus avec modération ; et voyant ses ennemis rire ouvertement de l'affront qu'il recevait, il leur dit avec une arrogance déplacée que c'était de leur part un rire sardonien*, faute de sentir de quelles ténèbres ses lois les couvraient. Opimius, nommé consul, commença l'exercice de sa charge par abroger plusieurs des lois de Caïus, et par faire des recherches sur l'établissement de la colonie de Carthage. On cherchait à l'irriter, afin que par ses emportements il donnât lieu à quelqu'un de le tuer. Il montra d'abord assez de patience ; mais enfin ses amis et surtout Fulvius l'aigrirent tellement qu'il rassembla de nouveau assez de monde pour tenir tête au consul. Sa mère, dit-on, entra dans ce projet séditieux, et soudoya secrètement un certain nombre d'étrangers, qu'elle envoya à Rome, déguisés en moissonneurs : on trouve ce fait obscurément énoncé dans les lettres qu'elle écrivait à son fils. D'autres, au contraire, assurent que ce fut contre le gré de sa mère qu'il se rengagea dans cette lutte politique. Le jour qu'Opimius devait casser les lois de Caïus, les deux partis occupèrent le Capitole dès le matin ; après que le consul eut fait son sacrifice, un de ses licteurs, qui portait les entrailles des victimes, nommé Antyllius, dit à Fulvius et à ses partisans : « Faites place aux honnêtes gens, méchants citoyens que vous êtes ! » A l'instant même ce licteur fut tué sur la place à coups de poinçons, qu'on avait faits exprès pour cet usage. Ce meurtre jeta le trouble parmi le peuple ; mais les chefs des deux partis en furent différemment affectés. Caïus en eut un véritable chagrin, et reprocha avec aigreur à ceux qui l'entouraient d'avoir donné à leurs ennemis, contre eux-mêmes, un prétexte qu'ils cherchaient depuis longtemps. Opimius saisit avec complaisance l'occasion qui se présentait ; il en prit plus de confiance et excita le peuple à la vengeance : mais il survint une pluie qui les sépara.

Le lendemain, à la pointe du jour, le consul assembla le sénat ; et, pendant qu'on délibérait dans la salle, des gens disposés pour cela mirent sur un lit funèbre le corps d'Antyllius, et le portèrent

à travers la place jusqu'au sénat, en poussant de grands cris et des gémissements affectés. Opimius était instruit de tout ; mais il feignait de l'ignorer et en témoignait de l'étonnement. Les sénateurs étant sortis pour prendre connaissance du fait, et voyant ce lit posé au milieu de la place, quelques-uns d'entre eux en parurent vivement touchés, comme d'un malheur qu'on ne pouvait trop déplorer. Mais cette vue ralluma la haine du peuple contre les nobles, qui, après avoir tué de leurs propres mains, dans le Capitole, Tibérius Gracchus, avaient fait jeter son corps dans le Tibre ; et lorsque Antyllius, un misérable licteur qui pouvait bien ne pas mériter la mort, mais qui du moins n'y avait que trop donné lieu par son imprudence, était exposé sur la place, le sénat du peuple romain environnait son lit funèbre, l'arrosait de ses larmes, honorerait de sa présence le convoi d'un simple mercenaire, et cela pour se ménager une occasion de faire périr le seul des protecteurs du peuple qui restât encore.

Le sénat étant rentré, chargea par un décret le consul Opimius d'employer tout ce qu'il y avait de pouvoir à maintenir la sûreté publique, et à exterminer les tyrans¹. D'après ce décret, le consul ordonna aux sénateurs d'aller prendre leurs armes, et aux chevaliers d'amener le lendemain matin, chacun deux domestiques armés. Fulvius, de son côté, se prépara à la défense, et rassembla autour de lui une foule nombreuse. Caïus, en se retirant de la place, s'arrêta devant la statue de son père ; et, après l'avoir longtemps considérée sans proférer une seule parole, il s'en alla en versant des larmes et poussant de profonds soupirs. Le peuple, témoin de sa douleur, en fut vivement touché ; et, se reprochant les uns aux autres leur lâcheté d'abandonner, de trahir un homme si dévoué à leur intérêt, ils le suivirent, et passèrent la nuit devant sa maison, qu'ils gardèrent avec bien plus de soin que ceux qui veillaient auprès de Fulvius. Ceux-ci ne firent que boire, que pousser des cris de joie, et tenir dans la débauche les propos les plus audacieux ; Fulvius lui-même, qui le premier s'était plongé dans l'ivresse, se permit des discours et des actions indignes de son âge et de son rang. Au contraire, ceux de Caïus gardaient un profond silence, comme dans une calamité publique ; ils songeaient

1. La formule usitée dans ces occasions était celle-ci : « Que les consuls veillent à ce que la république ne souffre aucun dommage. »

aux suites que pouvaient avoir ces premières démarches, et se relevaient tour à tour pour prendre quelque repos.

Le lendemain, à la pointe du jour, on eut bien de la peine à réveiller Fulvius, que l'ivresse avait plongé dans un sommeil profond : toute sa suite s'arma des dépouilles qu'il avait dans sa maison, et qui venaient de la victoire qu'il avait remportée sur les Gaulois l'année de son consulat ; elle se mit en marche en poussant de grands cris et faisant beaucoup de menaces, afin d'aller s'emparer du mont Aventin. Caius ne voulut point s'armer ; il sortit avec sa toge, comme il allait ordinairement sur la place, sans autre précaution que de porter un petit poignard. Il était sur le seuil de sa porte, lorsque sa femme l'arrêta et se jeta à ses genoux, en le prenant d'une main, et tenant de l'autre son fils encore enfant : « Mon cher Caius, lui dit-elle, je ne te vois point partir aujourd'hui, pour aller à la tribune aux harangues y proposer des décrets, comme tribun et comme législateur. Tu ne vas pas à une guerre glorieuse, qui pourrait, il est vrai, me priver de mon époux, mais qui me laisserait du moins un deuil honorable. C'est aux meurtriers de Tibérius que tu vas te livrer ; et tu y vas sans armes, dans la disposition vertueuse de tout souffrir plutôt que de te porter à aucun acte de violence. Tu périras, et ta mort ne sera d'aucune utilité pour ta patrie. Déjà le parti des méchants triomphe ; déjà c'est la violence et le fer qui décident de tout dans les tribunaux. Si ton frère fût mort devant Numance, on eût, par une trêve, obtenu son corps pour lui rendre les honneurs de la sépulture. Et moi, peut-être, je serai réduite à aller sur les bords d'un fleuve ou d'une mer, leur redemander ton corps que les eaux auront longtemps couvert : car, après le massacre de Tibérius, quelle confiance peut-on avoir dans les lois et dans les dieux eux-mêmes ? »

Pendant que Licinia exprimait ainsi ses tristes plaintes, Caius se tira doucement d'entre ses mains, et sortit en silence avec ses amis. Sa femme, en voulant le retenir par sa robe, tomba sur le seuil de la porte, et y resta longtemps étendue sans mouvement et sans voix. Ses esclaves vinrent enfin l'enlever ; et, la voyant privée de connaissance, ils la portèrent chez son frère Crassus. Quand Fulvius eut rassemblé tous ceux de son parti, il envoya sur la place, par le conseil de Caius, le plus jeune de ses fils, avec un caducée à la main. Ce jeune homme était d'une beauté ravissante, plus intéressant alors par sa contenance modeste, par la rougeur

qui couvrait son front, et par les pleurs dont son visage était baigné ; il fit au sénat et au consul des propositions d'accommodement. La plupart des sénateurs n'étaient pas éloignés de les accepter ; mais Opimius leur représenta que ce n'était point par des hérauts que des citoyens coupables devaient traiter avec le sénat. « Il faut, ajouta-t-il, qu'ils descendent de leur montagne et viennent en personne subir leur jugement, et, en se livrant à la discrétion du sénat, désarmer sa juste colère. » Il défendit au jeune Fulvius de revenir, à moins que ce ne fût pour accepter ces conditions. Caius, dit-on, voulait aller au sénat pour l'amener à des sentiments de paix ; mais personne n'y ayant consenti, Fulvius envoya une seconde fois son fils aux sénateurs, pour leur faire les mêmes propositions. Opimius, qui ne demandait qu'à combattre, fit sur-le-champ arrêter le jeune homme ; et, l'ayant remis à des gardes, il marcha contre Fulvius avec une infanterie nombreuse, et un corps d'archers crétois qui tirèrent sur les factieux, et, après en avoir blessé plusieurs, mirent les autres en désordre et les obligèrent à prendre la fuite. Fulvius se jeta dans un bain public qui était abandonné, où il fut découvert peu de temps après, et massacré avec l'aîné de ses enfants.



Fig. 61. — Archer.

Caius ne fut vu par personne les armes à la main : vivement affligé de tout ce désordre, il s'était retiré dans le temple de Diane résolu à se donner la mort ; mais il en fut empêché par ses deux amis les plus fidèles, Pomponius et Licinius, qui lui arrachèrent le poignard des mains, et lui conseillèrent de prendre la fuite. Alors s'étant mis, dit-on, à genoux, il tendit les mains vers la déesse, et la pria de punir par une servitude perpétuelle cette ingratitude et cette trahison des Romains, qui l'avaient presque tous abandonné dès l'instant que l'amnistie avait été publiée. Caius avait pris la fuite ; mais il fut atteint près du pont de bois par quelques-uns de ses ennemis. Ses deux amis le forcèrent de prendre les devants ; et, s'étant tournés contre ceux qui le poursuivaient, ils tinrent ferme à la tête du pont, et combattirent avec tant de courage, que personne ne put passer jusqu'au moment où ils tombèrent morts sur la place. Caius avait pour compagnon de sa fuite un esclave

nommé Philocrate : tous les autres l'encourageaient, comme s'il eût été question de disputer le prix des jeux ; mais personne ne lui donnait du secours, et ne lui présentait un cheval, quoiqu'il le demandât avec instance ; car les ennemis le suivaient de très près. Il les devança néanmoins un peu, et il eut le temps de se jeter dans un bois consacré aux Furies, où il reçut la mort de la main de son esclave Philocrate, qui se la donna ensuite lui-même. Quelques historiens racontent qu'ils furent arrêtés tous deux en vie, et que l'esclave serra si étroitement son maître dans ses bras qu'on ne put porter aucun coup à Caius avant que son esclave eût péri des blessures qu'il avait reçues.

On dit qu'un homme, qu'on ne nomme pas, coupa la tête de Caius, et qu'il la portait au consul, lorsqu'elle lui fut enlevée par un ami d'Opimius, nommé Septimuléius, parce qu'avant le combat le consul avait fait une proclamation dans laquelle il promettait, à quiconque apporterait les têtes de Caius et de Fulvius, leur pesant d'or. Septimuléius apporta au consul celle de Caius au bout d'une pique : on prit des balances, et elle se trouva peser dix-sept livres huit onces. Septimuléius, non content de s'être souillé d'un crime, avait encore commis la fraude d'en ôter la cervelle, et de faire couler dans le crâne du plomb fondu. Les corps de Fulvius et de Caius et ceux de tous leurs partisans qui avaient été tués, au nombre de trois mille, furent jetés dans le Tibre, et leurs biens confisqués au trésor public ; on défendit à leurs femmes d'en porter le deuil, et Licinia fut en outre privée de sa dot. Les ennemis de Caius, par la plus cruelle inhumanité, firent périr le plus jeune des fils de Fulvius, qu'ils avaient arrêté avant le combat, qui n'avait point pris les armes, ne s'étant point mêlé parmi les combattants, et n'avait été envoyé vers le consul que pour offrir un accommodement.

Mais ce qui offensa, ce qui affligea bien plus le peuple que tous ces actes de cruauté, c'est qu'Opimius eût élevé un temple à la Concorde. C'était s'enorgueillir et tirer vanité de ce qu'il venait de faire, et regarder, en quelque sorte, comme un triomphe le meurtre de tant de citoyens. Aussi, la nuit qui suivit la dédicace de ce temple, on écrivit ce vers au-dessous de l'inscription :

La fureur éleva ce temple à la Concorde.

Opimius fut le premier Romain qui porta dans le consulat toute l'autorité de la dictature, en faisant mourir sans aucune des forma-

lités de la justice trois mille citoyens, et avec eux Caius Gracchus et Fulvius : l'un, personnage consulaire, honoré du triomphe ; l'autre, jeune encore, et supérieur à tous ceux de son âge par sa gloire et sa vertu. Mais Opimius finit lui-même par prévariquer : envoyé en ambassade vers Jugurtha, il se laissa corrompre à prix d'argent ; et condamné pour ce crime par la sentence la plus flétrissante, il vieillit dans l'ignominie, objet de la haine et du mépris du peuple, que la cruauté de ce consul avait jeté dans l'abattement et dans la consternation.

Mais le peuple ne tarda pas à faire connaître tout le regret que lui causait la mort des Gracques ; il leur fit faire des statues qui furent exposées publiquement ; il consacra les lieux où ils avaient péri, et il alla y porter les prémices des fruits de chaque saison. Un grand nombre même d'entre eux y offraient chaque jour des sacrifices, et s'y acquittaient des mêmes devoirs religieux que dans les temples. Leur mère, Cornélie, supporta son malheur avec beaucoup de courage et de grandeur d'âme ; elle dit en parlant des édifices sacrés qu'on avait construits sur les lieux mêmes où ils avaient été tués : « Ils ont les tombeaux qu'ils méritent. » Elle vécut le reste de ses jours dans une maison de campagne qu'elle avait près du mont Misène, sans rien changer à sa manière ordinaire de vivre. Comme elle avait un grand nombre d'amis, et que sa table était ouverte aux étrangers, elle avait toujours auprès d'elle beaucoup de Grecs et de gens de lettres ; les rois même lui envoyaient et recevaient d'elle des présents. Ceux qu'elle admettait dans sa maison étaient charmés de l'entendre raconter la vie et les actions de Scipion l'Africain, son père ; mais ils étaient ravis d'admiration lorsque, sans témoigner aucun regret, sans verser une larme, elle rappelait tout ce que ses deux fils avaient fait, tout ce qu'ils avaient souffert, comme si elle parlait de quelques personnages anciens qui lui eussent été étrangers. Plusieurs de ceux qui l'entendaient croyaient que la vieillesse lui avait affaibli l'esprit, ou que la grandeur de ses maux lui en avait ôté le sentiment ; mais ils manquaient plutôt de sens eux-mêmes qui ignoraient combien un heureux naturel et une bonne éducation donnent de ressources à l'homme pour surmonter ses chagrins, et que si la vertu heureuse est souvent vaincue par la fortune, elle ne perd pas dans l'adversité le courage de supporter ses malheurs.